



MODALITES DE SELECTION

CHAMPIONNAT DU MONDE UNIVERSITAIRE
CROSS-COUNTRY
SAINT-GALLEN (SUISSE) – 7 avril 2018

Les 2 Directions Nationales (FF Sport U et FFA) après consultation de la Commission Mixte Nationale, procéderont à la sélection de l'Equipe de France Universitaire qui participera au Championnat du Monde à Saint-Gallen (Suisse), le 7 avril 2018.

Conditions d'éligibilité

- Etre né(e) entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 2000 (moins de 25 ans)
- Etre étudiant(e) ou avoir été diplômé(e) en 2017
- Etre en possession de la licence FF Sport U 2017-2018 (délivrée par l'Association Sportive de l'établissement d'enseignement supérieur ou à défaut la FF Sport U Nationale)

Composition de l'équipe de France U

- Féminines : 4 athlètes
- Masculins : 5 athlètes

Modalités de sélection

- Sur le Championnat de France Universitaire de Nancy le jeudi 07 décembre 2017 :
 - Les Champions de France Universitaires de cross (masculin et féminin) seront automatiquement sélectionnés.
 - Les 2^{ème} et 3^{ème} (masculin et féminin) seront éventuellement sélectionnables sur proposition de la CMN.
- Sur les épreuves fédérales de cross long (Championnat de France FFA, Pré-France, Régionaux) :
 - Les athlètes dont les performances et l'état de forme justifient un niveau international pourront compléter la composition de l'Equipe de France U sur proposition de la CMN.
- D'autres athlètes qui présentent un fort potentiel pourront être retenus sur proposition de la CMN.

Les athlètes sélectionnés ne pourront pas participer à une compétition après le 30 mars 2018 et ce jusqu'au Championnat du Monde.